



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 1^{er} JUILLET 2024**

Le Conseil Municipal, convoqué le 26 juin 2024, s'est réuni à la salle associative de Fontain en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 19
Présidence de Mme Catherine HAMELIN, Maire

Conseillers présents :
Claire APFFEL, Laurence BEPOIX, Michel BOURETTE, Anne-Lise BOUVERESSE, Flavien CHANSON, Martine DONEY, Pierre-Alain DUQUET, Simon GAILLARD, Alain GENTINE, Catherine HAMELIN, François MARTIN, Laurence MARTIN, Michel TIROLE, Elodie TOITOT, Jean-Pierre VAGNE

Conseillers Absents :
Bénédicte CHAMBREY
Denis DUQUET
Claude GRESSET
Laurence MAIROT

Procurations de vote :
Bénédicte CHAMBREY donne procuration à Laurence MARTIN
Denis DUQUET donne procuration à Flavien CHANSON
Claude GRESSET donne procuration à Jean-Pierre VAGNE
Laurence MAIROT donne procuration à Elodie TOITOT

15 conseillers présents et 4 représentés ; le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Laurence MARTIN en remplacement de Claude GRESSET
Madame la maire débute la séance à 20h00

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 mai 2024
- 2- Bâtiments,
 - Eglise
 - Ancienne mairie
 - Salle des fêtes
- 3- Développement durable
 - Avancée du PAT
 - Présentation de l'affiche sur la biodiversité
- 4- Fêtes et Cérémonies
 - Marche gourmande de septembre
- 5- Finances
 - DM1 pour dotation aux amortissements (délibération),
 - Remboursement frais (délibération)

- Création poste technicien (délibération)
- 6-Questions diverses
- 7- Elections législatives
- 8- Distribution des gazettes

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13/05/2024

Madame le maire propose de reprendre le compte-rendu du conseil municipal du 13 mai et d'y apporter les corrections nécessaires, s'appuyant sur les remarques et les conseils des élus.
Remarques ? Pas de remarques.

Les explications entendues et après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve à l'unanimité POUR, le compte-rendu du conseil municipal du 13 mai 2024

2/ Bâtiments

- **Eglise :**
 - o Le spectacle prévu fin août est annulé pour des raisons budgétaires.
 - o DRAC : subventions acceptées et attente de la réponse du département
- **Ancienne Mairie :** Les travaux vont démarrer avec Thierry BELIN, ASCN Energie. Il y avait trois entreprises qui ont postulé et c'est l'entreprise ASCN qui a été retenue.
- **Salle des fêtes de Fontain :** Michel Tirole a fait le point car il y a eu une fuite. A priori, des travaux sont prévus en septembre.
Un devis a été demandé mais nous n'avons pas eu de retour à ce jour. Un point à ce sujet sera fait, ce qui permettrait de faire 80% du chantier pour isoler cet hiver.

3/ Développement durable

- **Avancée du PAT :**

Sondage à la population : 119 retours, ce qui est bien.

- 70% qui seraient prêts à adhérer à l'AMAP,
- 78 personnes seraient favorables à un troc de légumes sur la commune,
- 60% étaient intéressées à des ateliers de bouturage, jardinage, etc.
- 82% ne souhaitent pas s'impliquer dans des vergers.
- 51% des réponses ont été positives sur des ateliers culinaires.

Réunion publique : il y a quinze jours. Il n'y avait qu'une dizaine de personnes.

Les ateliers pourraient être financés par le PAT.

La dernière réunion a permis de se poser par binôme sur les différents sujets :

- Verger,
- Ateliers cuisine,
- AMAP,
- Jardin forêt d'Arguel,

Plusieurs axes ont été imaginés sur les différents ateliers.

Ex : Pour le Verger, faire le point sur la commune de la situation puis de cibler des zones pour planter des arbres dont des fruitiers, avec des actions de récolte commune peut-être. Il manque du monde à ce type de réunions.

Les autres communes manquent d'implication des personnes sur ce sujet autour de l'alimentation et les autres thèmes. Il n'y a que les actions autour « de la fête ».

Il y a un travail de veille à ce sujet. On peut profiter du jour de la marche gourmande pour faire passer de l'information.

Il y a des actions qui pourraient être accessibles. Par exemple, le SYBERT propose aux communes gratuitement un pressoir mobile pour presser des fruits alors que si on veut en

louer un le coût est de 1000€ pour une journée. Deux problèmes sont soulevés : ceux qui ont l'habitude de faire leur jus de pommes ailleurs ne voudront peut-être pas venir utiliser ce presseur mobile. Second problème : la quantité nécessaire de fruits pour faire suffisamment de jus. C'est donc à réfléchir.

- **Affiche Biodiversité**

Il y a eu présentation de l'affiche Biodiversité. Il manque une photo de La Verte et des Mercureaux. Ceux qui sont représentés sont les animaux/oiseaux/insectes typiques de la commune.

Il faut penser à des lieux stratégiques pour les placer :

- Près de l'école
- Chapelle des Buis

Cette opération de mise en forme est gratuite. Le tirage sera payant.

Ce serait bien d'en avoir une pour la marche gourmande.

4/ Fêtes et Cérémonies

- **Marche gourmande du 21 Septembre**

Ce sera un appel pour les bonnes volontés. Elle va partir de la salle des fêtes à 16h donc il faudra quelques personnes à 15h30. Il y aura des bancs, quelques tables pour le démarrage.

Il y aura un panneau près des chênes paradoxaux. A la première halte, il faudra un vite-abris + 2 tables et 4 bancs (à installer le samedi matin) et il y aura besoin de 2 personnes.

Il y aura quelqu'un à la cabane des chasses.

A la deuxième halte, il faudra des boissons / tables / chaises (à installer le samedi matin) chez Bulloz.

Les musiciens et le traiteur arriveront pour 18h.

Le repas est prévu entre 20h et 22h, ainsi que le concert.

Il faudra des personnes pour servir et la buvette sera tenue par les associations.

5/ Finances

- 4500€ a été référencé sur la ligne n°28 04 72 en subvention par erreur. Cela doit être corrigé

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité POUR, le changement de ligne pour ce montant.

- Un panier garni et du crémant ont été prévu pour les 100 ans de Madame Bastien d'un montant de 53,50€ dont Sandrine avait assuré l'achat.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité POUR, pour le remboursement de cette somme à Sandrine TOITOT.

- Création du poste d'agent de maîtrise

Notre équipe communale sur le terrain actuellement n'est composé que d'un agent, Dominique Bruard. Nous avons fait un recrutement (entretiens réalisés). Une personne, actuellement travaillant pour Thise, a été retenu (nous attendons la réponse de son employeur). Il sera nommé chef du service technique, et sera le responsable hiérarchique. Le service aura toujours les mêmes missions mais également le suivi de la voirie (car aucun élu n'a voulu reprendre cette mission et cela est compliqué pour Mme le Maire de faire ce suivi en plus de ses autres missions). Le responsable participera à certaines commissions et sera en charge de nous faire les comptes rendus et remontées d'informations nécessaires. Il réalisera la planification des tâches mais aussi les priorisations.

Nous verrons pour l'embauche d'une troisième personne début 2025 pour laisser un peu de temps au chef de service de connaître la commune et de mettre en place l'organisation du service.

Le poste est un poste d'agent de maîtrise à temps plein.
L'entreprise BEPOIX va intervenir sur certaines zones, que Dominique ne peut faire seul.
Remarque de plusieurs élus : il y a une zone avec un manque de visibilité pour les enfants devant chez Gladoux. Cela sera mis dans le planning à venir.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité POUR, la création du poste au grade d'agent de maîtrise.

6/ Questions diverses

- Elections législatives (Dimanche prochain)

Il faudra installer le bureau de Fontain dimanche matin car la salle est prise le samedi soir. Cela prend 15 minutes. Les plannings de tenue des bureaux sont complets. Les procurations peuvent arriver après l'édition de la liste donc vigilance.

- Distribution des gazettes

Chacun repart avec son tas à distribuer et attend le bulletin pour la marche gourmande à distribuer en même temps.

M. Tirole fait la remarque que pour le compte-rendu finances dans la gazette, il manque des éléments sur la partie dépenses. Il n'y a que des pourcentages et non des chiffres. Pour les recettes, c'est clair.

Mme le Maire indique que pour l'avenir, nous pourrions mettre plus de pages. Il y a des compléments sur la taxe foncière qui ont été mentionnés.

- Devis d'un vitrailiste

L'atelier 630 a fait un devis pour l'église de Fontain pour le remplacement des vitraux et la création et pose de rejingots. Ce serait fait au premier trimestre de la rentrée pour un montant de 45 000€, correspondant à ce qui est demandé. L'avis de Mr Cohendet sera demandé sur ce devis avant décision.

- Antenne

Mr Groperrin, sénateur, a fait parvenir à ses contacts la demande d'avancer pour Fontain. Il s'en occupe et a eu le même retour que Madame le Maire.

La fibre n'avance pas (Société Orange et prestataires) mais l'antenne c'est pareil, cela n'avance pas.

- Travaux à l'école

Les travaux de la désimperméabilisation de la cour l'école ont commencé (petite cour des maternelles). Les éléments avaient été fournis lors d'un précédent conseil municipal.

Clôture des débats : 22h18

Prochain conseil :

Lundi 16 septembre 2024 à 20h00

Approuvé par les membres du Conseil Municipal du 16 septembre 2024

Affiché à Fontain et publié sur le site internet,
le 30/09/2024

La Maire,

Catherine HAMELIN

